



Coopération internationale

Le Togo confirme son engagement constant au sein de l’OACPS

Le ministre des Affaires étrangères, de l’Intégration régionale et des Togolais de l’extérieur, le professeur Robert Dussey, a représenté le Togo au 11ème Sommet des chefs d’État et de gouvernement de l’Organisation des États d’Afrique, des Caraïbes ...



PAGE 3

ENVIRONNEMENT



Togo

9 organisations soutenues pour accélérer les initiatives environnementales locales

L’engagement pour la préservation de l’environnement se renforce au Togo avec un nouvel appui aux acteurs de terrain. Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), à travers le Programme de Microfinancements du Fonds pour l’environnement mondial, a officialisé ...

PAGE 5

PRODUITS FNFI



Echos des bénéficiaires

Sowu Akua Delani: quand l’inclusion financière redonne une seconde chance

À 56 ans, Sowu Akua Delani parle peu, mais son parcours en dit long. Mère d’un enfant, elle tient aujourd’hui un commerce de friperie dans une rue de Lomé, sous un hangar qui n’attire pas forcément les regards, mais qui raconte une histoire faite de pertes, de silences et de reprises. Rien, dans son chemin, n’a été simple ni immédiat. ...

PAGE 2



Togo

Des progrès confirmés en matière de droits économiques des femmes

À Lomé, la présentation du rapport « Women, Business and the Law » 2026 du Groupe de la Banque mondiale a mis en lumière les avancées du Togo dans la promotion des droits économiques des femmes. La cérémonie, présidée par Sandra Ablamba Johnson, a rassemblé les autorités publiques, partenaires techniques et acteurs du développement autour du sujet crucial de l’égalité de genre.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Togo : 50 TPME ciblées pour dynamiser les chaînes de valeur agricoles

Au Togo, le gouvernement renforce son appui aux Très petites et moyennes entreprises engagées dans la transformation agricole. À travers l’Agence de développement des Très petites et moyennes entreprises, un appel à manifestation d’intérêts vient d’être lancé pour sélectionner cinquante entreprises à fort potentiel. Cette initiative s’inscrit dans le cadre du Projet d’accompagnement des jeunes entrepreneurs (Pajec), doté de 28 milliards de FCFA. Elle vise à structurer les chaînes de valeur agricoles et à favoriser l’émergence de clusters agro-industriels, en créant des opportunités pour les jeunes et les femmes.

Les entreprises retenues joueront un rôle de « locomotives ». Elles devront organiser l’approvisionnement, assurer la transformation et faciliter l’accès aux marchés, en collaboration avec les producteurs et les coopératives.

Les filières ciblées incluent notamment le maïs, le riz, le manioc, le soja ou encore l’ananas. Les candidates devront justifier d’une expérience solide et de capacités financières suffisantes.

Un accompagnement technique et financier est prévu pour soutenir leur développement. Les dossiers sont attendus au plus tard le 17 avril 2026.

1er réseau 4G au Togo et dans l’UEMOA

Yas



SOMMAIRE

Sénégal/Nations-unies
Macky Sall maintient sa candidature malgré les obstacles



P 4

Togo
Le Trésor public vise 30 milliards FCFA sur le marché de l'Umoa



P 5

Promotion des talents
Le gouvernement appuie les directions régionales du sport



P 10

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Sowu Akua Delani : quand l'inclusion financière redonne une seconde chance

À 56 ans, Sowu Akua Delani parle peu, mais son parcours dit beaucoup. Mère d'un enfant, elle tient aujourd'hui un commerce de friperie dans une rue de Lomé, sous un hangar qui n'attire pas forcément les regards, mais qui raconte une histoire faite de pertes, de silences et de reprises. Rien, dans son chemin, n'a été simple ni immédiat. Elle a connu des débuts encourageants, des chutes brutales, des périodes d'arrêt total. Et pourtant, elle est là, encore debout, avec une manière plus réfléchie de faire du commerce. Son histoire ne cherche pas à séduire. Elle s'impose par sa vérité.

Au départ, son univers, c'était la vente de nourriture. Une activité qui fonctionnait bien, avec une clientèle fidèle et des revenus réguliers. Pendant un temps, tout semblait stable. « Je vendais à manger et ça marchait bien. Je n'avais pas de problème », se souvient-elle. Puis, sans signe annonciateur clair, les choses changent. Les clients deviennent moins nombreux, les ventes diminuent, et l'équilibre se rompt progressivement. Elle observe, tente de comprendre, ajuste, mais rien n'y fait. «

Petit à petit, les clients ont disparu. J'ai tenu un moment, mais ça ne suffisait plus », confie-t-elle. Ce premier revers lui apprend une réalité essentielle : une activité peut fonctionner aujourd'hui et s'effondrer demain. Elle finit par abandonner. Et après cela, le vide. Plusieurs années sans activité structurée, avec le poids du doute et la difficulté de se relancer.

Apprendre à tomber... sans disparaître

En 2013, elle décide pourtant de revenir dans le circuit économique. Cette fois, elle choisit la friperie. Un secteur accessible, mais exigeant, où il faut savoir acheter, trier, convaincre. Son premier capital est un prêt de 40 000 FCFA contracté auprès d'un prestataire de service financier. « Le taux était élevé. Ça m'inquiétait, mais je voulais essayer », explique-t-elle. Elle se lance, vend, rembourse. Elle prouve qu'elle peut tenir ses engagements. Mais cette expérience laisse une trace. « J'ai remboursé, mais après ça, je n'ai plus voulu reprendre de crédit », affirme-t-elle. Elle continue alors seule, avec ses moyens. L'activité avance, recule, se stabilise parfois, puis retombe. Rien de vraiment solide.

Puis vient l'erreur que beaucoup de petits commerçants connaissent.

Face à un imprévu, elle puise dans son fonds de commerce. Une dépense urgente, une difficulté passagère, et les ressources destinées à l'activité disparaissent. « Quand les problèmes arrivent, on prend dans le commerce. Après, il ne reste plus rien pour continuer », reconnaît-elle avec une franchise désarmante. L'activité s'arrête. Une nouvelle fois. Cette étape est déterminante. Elle lui enseigne une leçon majeure : sans discipline dans la gestion, aucun commerce ne peut tenir, même avec de la volonté.

Revenir avec méthode... et voir plus loin

En 2018, une nouvelle opportunité s'offre à elle avec le Fonds National de la Finance Inclusive. Cette fois, elle aborde le crédit autrement. Elle obtient le produit APSEF et bénéficie de montants progressifs allant de 30 000 à 100 000 FCFA. Rien d'impressionnant en apparence, mais une base plus saine. « Avec le FNFI, j'ai compris comment utiliser l'argent sans tout mélanger », explique-t-elle. Elle apprend à séparer ses dépenses, à protéger son fonds de commerce, à avancer étape par étape. Et surtout, elle change de regard sur le crédit. Non plus comme un risque, mais comme un outil à

maîtriser. Aujourd'hui, les résultats sont visibles. Elle achète des ballots de friperie dont les prix varient entre 80 000 et 200 000 FCFA. Elle sélectionne mieux ses articles, organise ses ventes, fidélise ses clientes. Son hangar reste simple, mais son activité est plus structurée. « Avant, je vendais sans vraiment

moderne. Un endroit où les gens peuvent venir facilement et acheter sans hésiter », affirme-t-elle. Elle sait que ce passage demandera encore des efforts, des financements, et de la rigueur. Mais elle s'y prépare.

Le parcours de SOWU Akua Delani laisse des enseignements nets. Une activité peut disparaître sans



Sowu Akua Delani

planifier. Maintenant, je réfléchis avant d'acheter », dit-elle. Ce changement, plus que les montants, marque sa progression. Elle n'est plus dans la survie. Elle est dans la construction. Mais son regard ne s'arrête pas là. Elle nourrit une ambition claire : quitter ce hangar pour ouvrir un prêt-à-porter moderne. Un espace digne, organisé, capable d'attirer une clientèle plus large. « Je veux une boutique

prévenir. Un mauvais usage du capital peut tout arrêter. La peur du crédit peut freiner une progression. Mais à l'inverse, une gestion rigoureuse, des choix réfléchis et une capacité à apprendre de ses erreurs peuvent relancer une vie économique. Elle en est la preuve. Elle n'a pas réussi du premier coup. Elle a échoué, arrêté, recommencé. Et aujourd'hui, elle avance avec une chose que rien ne remplace : l'expérience.

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Edy Alley
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Caleb Akponou
Affo-Djèlè Alarba
Responsable administrative, financière
et commerciale:
Amah Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Coopération internationale

Le Togo confirme son engagement constant au sein de l’OACPS

Le ministre des Affaires étrangères, de l’Intégration régionale et des Togolais de l’extérieur, le professeur Robert Dussey, a représenté le Togo au 11ème Sommet des chefs d’État et de gouvernement de l’Organisation des États d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OACPS).

Il s’agit d’une rencontre stratégique au cours de laquelle la diplomatie togolaise a fait entendre sa voix dans un contexte mondial marqué par de profondes recompositions géopolitiques et économiques.

Placées sous le thème « une organisation transformée et renouvelée dans un monde en mutation », ces assises ont rassemblé les dirigeants de l’espace Afrique-Caraïbes-Pacifique autour d’un impératif commun : repenser le rôle et le fonctionnement de l’organisation afin de mieux répondre aux défis contemporains.

Les discussions ont notamment porté sur les enjeux du changement climatique, les crises sécuritaires persistantes, les disparités économiques croissantes

une nouvelle dynamique à l’OACPS, en modernisant ses mécanismes d’action et en consolidant les instruments de coopération entre les États membres. L’objectif est clair : doter

Caraïbes-Pacifique. Dans cette perspective, le professeur Robert Dussey a réaffirmé l’attachement du Togo à un multilatéralisme efficace et solidaire. La diplomatie togolaise plaide

équilibré au bénéfice des populations.

Ce sommet a également offert une tribune pour évaluer les réformes engagées au sein de l’organisation et esquisser de nouvelles orientations stratégiques. À travers sa participation active, le Togo manifeste ainsi sa volonté de contribuer à la transformation de l’OACPS, en soutenant des initiatives innovantes susceptibles de stimuler la croissance et d’améliorer durablement les conditions de vie dans l’espace Afrique-Caraïbes-Pacifique.

En prenant part à ces travaux de haut niveau, le Togo confirme son engagement constant en faveur d’une diplomatie proactive et d’une coopération internationale renouvelée, au service d’un développement partagé et d’une solidarité renforcée entre les nations.

La rédaction



Photo de famille des dirigeants présents (Image trouvée en ligne le 29 mars 2026)

et les exigences du développement durable. Au cœur des échanges, les participants ont souligné la nécessité d’insuffler

l’organisation d’outils plus performants pour accompagner les transformations économiques et sociales dans l’espace Afrique-

pour une coopération internationale plus ambitieuse, capable de renforcer la résilience des économies et de favoriser un développement

Togo

Des progrès confirmés en matière de droits économiques des femmes

À Lomé, la présentation du rapport « Women, Business and the Law » 2026 du Groupe de la Banque mondiale a mis en lumière les avancées du Togo dans la promotion des droits économiques des femmes. La cérémonie, présidée par Sandra Ablamba Johnson, a rassemblé les autorités publiques, partenaires techniques et acteurs du développement autour du sujet crucial de l’égalité de genre.

Publié le 24 février 2026, le rapport analyse les cadres juridiques et institutionnels de 190 économies. Il positionne le Togo au deuxième rang africain pour le pilier des cadres juridiques, avec un score de 79,33 sur 100, juste derrière l’île Maurice. Une performance qui consacre le pays parmi les plus dynamiques du continent en matière d’égalité économique. Pour les autorités, ces résultats traduisent une volonté politique constante, impulsée au plus haut niveau de



Le présidium

l’État. La ministre a salué le leadership de Faure Essozimna Gnassingbé, soulignant que l’inclusion sociale et économique constitue un axe majeur des politiques publiques. L’édition 2026 du rapport introduit une approche plus exigeante, intégrant non seulement les textes de loi, mais aussi leur application

effective et les mécanismes d’accompagnement. Dans ce cadre, le Togo se distingue par des scores élevés, notamment dans les domaines de la rémunération, du mariage, des actifs et des pensions, où l’égalité formelle est pleinement établie.

Ces performances

s’appuient sur des réformes structurelles engagées ces dernières années, incluant la révision de plusieurs cadres juridiques majeurs. Elles ont contribué à renforcer les droits des femmes et à favoriser leur participation à l’économie.

Malgré ces avancées, les défis demeurent. Les

autorités insistent sur la nécessité de consolider les acquis et de garantir l’effectivité des droits sur le terrain. À travers des initiatives comme le programme SWEDD+, le Togo entend poursuivre ses efforts en faveur d’une croissance plus inclusive et durable.

E. A

Sénégal/Nations-unies

Macky Sall maintient sa candidature malgré les obstacles

L'ancien président du Sénégal, Macky Sall, persiste dans sa stratégie internationale. Malgré l'absence de consensus au sein de l'Union africaine (UA), il a décidé de maintenir sa candidature au poste de secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), dont la succession de António Guterres est prévue pour 2027.

Portée par le Burundi, qui assure la présidence tournante de l'UA, cette candidature se heurte toutefois à des résistances significatives sur le continent. Initialement, une vingtaine d'États membres se sont opposés ou ont exprimé des réserves dans le cadre de la procédure d'« approbation tacite », mécanisme censé faciliter l'adoption consensuelle de positions communes.

Si certains ajustements ont été enregistrés, avec le retrait de l'Égypte et du Liberia de la liste des opposants, le blocage demeure. Au total,



Macky Sall

18 pays maintiennent soit leurs objections, soit leur demande de prolongation des discussions, empêchant de facto l'UA d'apporter un soutien officiel à l'ancien chef d'État sénégalais.

Dans ce contexte, le choix de Macky Sall de poursuivre sa candidature relève d'une logique de positionnement individuel plus que d'une

dynamique continentale. Car en l'absence d'un appui clair de l'UA, souvent déterminant dans les arbitrages diplomatiques internationaux, ses chances d'émerger comme candidat

de consensus apparaissent limitées.

À ces obstacles institutionnels s'ajoute un facteur politique non négligeable : l'absence de soutien de son propre pays. Les nouvelles autorités sénégalaises, dirigées par le président Bassirou Diomaye Faye et son Premier ministre Ousmane Sonko, ont pris leurs distances avec l'ancien régime. Elles lui reprochent notamment sa gestion des crises politiques internes et des accusations de dérives dans la gouvernance économique.

Cette dissonance nationale fragilise davantage la crédibilité internationale de sa candidature. Dans les usages diplomatiques, le soutien explicite du pays d'origine constitue souvent un levier clé pour rallier d'autres États, en particulier dans des

processus de sélection aussi stratégiques.

Reste que la procédure onusienne autorise la présentation de candidatures par des États tiers, ouvrant la voie à des configurations diplomatiques plus larges. Macky Sall semble ainsi miser sur des alliances extracontinentales ou sur une recomposition progressive des soutiens.

Mais dans un système où les équilibres géopolitiques et les logiques de blocs jouent un rôle déterminant, l'absence d'unité africaine pourrait peser lourd. En maintenant sa candidature sans base continentale solide, Macky Sall prend le risque d'incarner une ambition isolée, davantage symbolique que réellement compétitive sur la scène internationale.

T.M.

Lutte contre le errorisme

Le Niger va s'appuyer sur des groupes civils d'autodéfense

Face à une insécurité persistante, le Niger opte pour une stratégie déjà expérimentée chez son voisin, le Burkina Faso : l'implication directe des civils dans la lutte contre les groupes jihadistes. Le régime dirigé par le général Abdourahmane Tiani a annoncé la création prochaine d'« organisations territoriales d'autodéfense », appelées à agir comme auxiliaires des forces de défense et de sécurité.

Adoptée en Conseil des Ministres le 27 mars, cette ordonnance formalise une pratique jusque-là tolérée sur le terrain. Ces groupes, composés de volontaires issus des communautés locales et d'anciens membres

des forces de sécurité, seront dotés d'armements et chargés de missions de renseignement, de sensibilisation et de protection de leurs localités. L'initiative intervient dans un contexte sécuritaire particulièrement dégradé. Malgré un déploiement militaire conséquent, les autorités peinent à contenir les attaques menées par des groupes affiliés à l'État islamique et à Al-Qaïda, notamment dans l'ouest du pays, près de la zone dite des « trois frontières ». Les récentes embuscades meurtrières dans la région de Tillabéri et dans la commune d'Anzourou illustrent la

vulnérabilité persistante des forces régulières comme des populations civiles.

En officialisant ces milices, Niamey cherche à structurer une réponse locale à une menace diffuse, en s'appuyant sur la connaissance du terrain des communautés. Mais cette stratégie comporte des risques bien identifiés. L'expérience du Burkina Faso, avec les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP), montre que l'efficacité opérationnelle de ces groupes reste inégale, souvent limitée par un manque de formation, d'équipement et de coordination.

Au Niger, des milices

d'autodéfense existaient déjà de manière informelle, parfois sous-équipées et exposées à des représailles violentes. Leur institutionnalisation pourrait améliorer leur encadrement, mais elle soulève aussi des interrogations sur les dérives potentielles : fragmentation de la chaîne de commandement, exactions contre des civils ou instrumentalisation communautaire des conflits.

Pour les autorités nigériennes, cette décision s'inscrit dans une logique de « défense populaire » face à une guerre asymétrique. Le pouvoir affirme avoir stabilisé la

situation sécuritaire, tout en reconnaissant implicitement les limites des dispositifs actuels.

Reste que la multiplication des acteurs armés non étatiques dans l'espace sahélien redéfinit profondément les équilibres sécuritaires. Entre nécessité opérationnelle et risques de dérive, le recours aux groupes civils d'autodéfense apparaît moins comme une solution durable que comme un pari stratégique dans une guerre qui continue d'échapper aux schémas classiques de réponse militaire.

T.M.

Congo/Présidentielle

La Cour constitutionnelle valide la réélection de Denis Sassou Nguesso

En République du Congo, la séquence électorale s'achève sans surprise sur une confirmation institutionnelle. La Cour constitutionnelle a validé, le 28 mars, la victoire du président sortant Denis Sassou Nguesso à l'issue du scrutin présidentiel du 15 mars, rejetant le recours introduit par son challenger Dave Mafoula.

Par cette décision, l'instance met un terme définitif au contentieux électoral. Les résultats officiels consacrent une large victoire du chef de l'État, crédité de 94,90 % des suffrages exprimés,

avec un taux de participation établi à 85,99 %. Des chiffres qui confirment la domination écrasante du président sortant dans un paysage politique largement déséquilibré.

Face à la Cour, Dave Mafoula, qui s'est défendu sans assistance juridique, a dénoncé de multiples irrégularités présumées : bourrages d'urnes, soupçons de corruption et modifications de bureaux de vote. Des accusations que la juridiction n'a pas jugées suffisantes pour invalider le scrutin. La décision a été saluée par

le camp présidentiel. L'un des avocats de Denis Sassou Nguesso, Yvon Eric Ibouanga, a mis en avant le caractère contradictoire des débats et la solidité des éléments examinés, estimant que la Cour s'est appuyée sur une analyse objective du dossier. Sur le plan institutionnel, cette validation ouvre la voie à l'investiture du président réélu, prévue le 16 avril à Brazzaville, pour un nouveau mandat. Une continuité politique qui s'inscrit dans la longévité exceptionnelle de Denis Sassou Nguesso au pouvoir, entamée à la fin des années 1970 et consolidée

après son retour en 1997.

Mais au-delà de la formalisation juridique, cette séquence électorale soulève des interrogations persistantes sur la qualité du processus démocratique dans le pays. L'ampleur des scores, combinée aux critiques récurrentes de l'opposition et de certains observateurs, alimente un débat sur le pluralisme politique et la compétitivité réelle des scrutins.

Pour Dave Mafoula, qui a appelé à davantage d'unité et de transparence, l'enjeu dépasse le cadre de cette élection. Il s'agit désormais de

poser les bases d'un dialogue politique susceptible de restaurer la confiance dans les institutions électorales.

Dans un contexte régional marqué par des reconfigurations politiques et des transitions parfois brutales, le Congo-Brazzaville fait le choix de la continuité. Reste à savoir si cette stabilité institutionnelle, confortée par la décision de la Cour constitutionnelle, pourra répondre aux attentes d'une population confrontée à des défis économiques et sociaux persistants.

T.M.

Togo

Le Trésor public vise 30 milliards FCFA sur le marché de l’Umoa

Le Togo poursuit sa stratégie de mobilisation de ressources sur le marché financier régional. Le 3 avril prochain, le Trésor public prévoit une nouvelle opération d’émission de titres, avec un objectif de 30 milliards de FCFA, combinant Bons assimilables du Trésor (BAT) et Obligations assimilables du Trésor (OAT).

respectifs de 6,15 %, 6,35 % et 6,50 %. Ce choix traduit une volonté d’allonger la maturité de la dette et de renforcer la stabilité du financement public. Les ressources attendues contribueront à la mise en œuvre du budget de l’État pour l’exercice 2026, estimé



Centre administratif, économique et financier de Lomé

L’opération s’articulera autour de deux instruments complémentaires. Les BAT, d’une maturité de 364 jours, permettront de lever 5 milliards de FCFA. Émis avec un nominal d’un million de FCFA, ces titres offriront des rendements variables, susceptibles d’attirer une diversité d’investisseurs à la recherche de placements à court terme.

En parallèle, l’essentiel de la mobilisation reposera sur des OAT. Ces obligations, proposées à un nominal de 10 000 FCFA, seront émises sur des échéances de 3, 5 et 7 ans, avec des taux

à 2 751 milliards de FCFA. Dans un contexte marqué par des besoins croissants de financement, le recours régulier au marché régional s’impose comme un levier central.

Depuis janvier, le Togo a déjà mobilisé 49,5 milliards de FCFA sur le marché de l’Umoa, soit un peu plus de 10 % de son objectif annuel fixé à 463 milliards. Cette nouvelle émission s’inscrit dans une dynamique progressive, visant à sécuriser les ressources nécessaires tout en maintenant la confiance des investisseurs.

Edy Alley

Togo

9 organisations soutenues pour accélérer les initiatives environnementales locales

L’engagement pour la préservation de l’environnement se renforce au Togo avec un nouvel appui aux acteurs de terrain. Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), à travers le Programme de Microfinancements du Fonds pour l’Environnement Mondial, a officialisé, le 27 mars 2026 à Lomé, un financement en faveur de 9 organisations de la société civile.



Echange des conventions de financement entre le Pnud et une des organisations locales bénéficiaires

D’un montant global de 343 341 dollars, soit plus de 190 millions de francs CFA, cette enveloppe vise à soutenir des projets communautaires axés sur la résilience climatique et la gestion durable des ressources naturelles. Les initiatives retenues couvrent des domaines variés, allant de la restauration des terres dégradées à la promotion de l’agroécologie, en passant par le développement des énergies propres et l’autonomisation des femmes et des jeunes.

Les projets ont été sélectionnés à l’issue d’un processus exigeant ayant examiné plus d’une centaine de propositions. Ce filtrage rigoureux garantit la pertinence et

la capacité d’impact des actions retenues sur les territoires. Prenant la parole, la représentante résidente du PNUD, Binta Sanneh,



Echange des conventions de financement entre le Pnud et une des organisations locales bénéficiaires

a souligné que ces financements traduisent une approche centrée sur les solutions locales. Elle a rappelé que les organisations bénéficiaires portent une responsabilité

essentielle : transformer cet appui en résultats concrets au bénéfice des populations.

De son côté, le ministre de l’Environnement, Komla Dodzi Kokoroko, a insisté sur l’importance du partenariat avec la société civile. Il a assuré que les services déconcentrés de l’État accompagneront la mise en œuvre des projets afin d’en maximiser les effets.

Sur le terrain, ces initiatives devraient contribuer à restaurer des écosystèmes, promouvoir des pratiques agricoles durables et renforcer la résilience des communautés face aux changements climatiques. Depuis 2009, ce programme a déjà financé 157 projets

au Togo. Ce nouvel appui confirme le rôle déterminant des acteurs locaux dans la transition vers un développement durable.

Edy Alley

Togo / Hausse des créances impayées

Le secteur de la microfinance en quête de solutions

Le secteur de la microfinance au Togo se trouve à un moment charnière. Réunis en atelier national, les autorités publiques et acteurs professionnels ont engagé une réflexion approfondie sur la dégradation de la qualité du portefeuille de crédits, avec un accent particulier sur le recouvrement des créances.

Initiées sur instruction de Faure Essozimna Gnassingbé, la rencontre a mobilisé près de 150 participants. L’objectif est de poser un diagnostic lucide sur les causes des impayés et d’identifier des solutions durables. Le constat est sans équivoque : en 2025,



Rencontre le pouvoir public et le secteur de la microfinance

le taux de dégradation du portefeuille a atteint 6,7 %, largement au-dessus du seuil communautaire de 3 %.

Pour Essowè Georges Barcola, ministre des Finances et du Budget, la situation appelle

à une réaction collective. Il a rappelé que « le crédit repose sur la confiance » et que sa fragilisation menace l’ensemble de l’édifice de la finance inclusive. Pourtant, avec près de 4,7 millions de bénéficiaires et un encours

de 352 milliards de FCFA, la microfinance demeure un levier essentiel d’accès aux services financiers.

Les conséquences de cette dégradation sont multiples : raréfaction du crédit, hausse des risques pour les institutions et perte de confiance des partenaires. Face à ces défis, les participants ont été invités à proposer des mécanismes innovants pour renforcer les dispositifs de recouvrement.

En parallèle, le gouvernement a engagé un renforcement du cadre réglementaire. La nouvelle loi sur la

microfinance introduit des exigences accrues en matière de gouvernance, de transparence et de lutte contre le blanchiment de capitaux, tout en visant une meilleure protection de l’épargne.

Les échanges ont également mis en lumière la nécessité de lutter contre les structures informelles. À l’issue des travaux, des recommandations sont attendues pour restaurer la confiance et consolider durablement un secteur clé de l’économie nationale.

La Rédaction

Fonds publics

Cet outil puissant au service du développement du Togo

Sommes d'argent appartenant à l'État, aux collectivités ou à leurs agences, les fonds publics sont d'une importance capitale dans le développement du Togo. Généralement issus des impôts, des taxes et des emprunts, ces fonds interviennent dans le financement des services publics et des politiques publiques d'un pays. À travers ce dossier, nous faisons un retour au Togo sur les impacts et les projets d'envergure réalisés à travers ces fonds.

Nul n’a besoin de démontrer l’importance des fonds publics. Ils sont essentiels pour financer l’action collective, les services publics et les politiques sociales. De par leur importance, ils interviennent dans la structuration de l’économie en soutenant la consommation des ménages et l’investissement dans les secteurs à fort potentiel de développement.

Allant plus loin, les fonds publics sont injectés dans plusieurs domaines clés tels que le financement de la défense, de l’éducation, de la santé et de la promotion

de faire circuler l’investissement public et d’en amplifier l’impact s’affirme comme une ligne directrice de l’action publique. Certains fonds publics génèrent ainsi des revenus financiers directs pour les Togolais tout en produisant des retours économiques durables.

Le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) affiche des revenus financiers tangibles ; le fonds Tinga repose sur une logique de remboursement progressif et de fonds rotatif ; le Fonds d’appui aux initiatives économiques des jeunes (Faiej) finance des projets créateurs d’emplois ; tandis que le Fonds d’appui aux collectivités territoriales (FACT) structure l’investissement local. Chacun agit dans son champ, mais tous participent d’une même ambition : transformer la dépense publique en levier économique durable.

Faire grandir
Le FNFI en offre l’illustration la plus immédiate. Lancé en 2013 avec pour objectif principal de lutter contre la pauvreté et de promouvoir l’inclusion financière en facilitant l’accès au

ont été octroyés, injectant 4,12 milliards dans le tissu économique. Depuis 2013, le cumul atteint 1,94 million de crédits pour un volume global de 117,7 milliards FCFA, avec un taux de

une période pouvant aller jusqu’à dix ans, selon les capacités contributives.

Au 30 juin 2025, près de 80 000 branchements ont été réalisés dans

été financés, permettant la création de 27 284 emplois durables. Près de 9,6 milliards de FCFA de crédits ont été octroyés. Ici encore, il ne s’agit pas d’un simple guichet. Doté d’une



Installation portuaire de Lomé

remboursement de 94,98 %.

Dans un registre différent mais animé par la même logique, Tinga déploie une ingénierie sociale et financière subtile. Longtemps, le coût du raccordement à l’électricité constituait un obstacle

les régions Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes. L’électricité ainsi rendue accessible transforme les conditions de vie, mais aussi les perspectives économiques : les petits commerces prolongent leurs horaires, les ateliers gagnent en productivité et les services se développent. En arrière-plan, le remboursement progressif alimente le fonds, garantissant sa pérennité.

Ce fonds, lancé en avril 2022 par décret pris en décembre 2021, se donne pour objectif de faciliter l’accès à l’électricité pour les ménages à faible revenu, notamment en milieu rural, via des subventions remboursables. Illustrant l’impact des fonds publics dans l’amélioration des conditions de vie des populations, le fonds Tinga vise un budget global de 59 milliards FCFA pour le raccordement de 1,2 million de foyers à l’horizon 2030. Le même esprit irrigue le Fonds d’appui aux initiatives économiques des jeunes (Faiej), remplacé récemment par l’ADTPME.

Entrepreneuriat et emplois durables
À fin décembre 2024, plus de 6 929 projets ont

autonomie financière, le Faiej associait financement et accompagnement technique, sécurisant les trajectoires entrepreneuriales.

Chaque projet soutenu devient une cellule de production, chaque emploi créé élargit la base économique nationale. La valeur générée ne se mesure pas seulement en flux financiers, mais en vitalité productive et en perspectives offertes à une génération.

En remplaçant le Faiej par l’ADTPME, le gouvernement entend mobiliser plus de financement et renforcer davantage son accompagnement aux très petites et moyennes entreprises, dont la contribution au développement n’est plus à démontrer.

Territoires en mouvement
Le Fonds d’appui aux collectivités territoriales (Fact) ancre cette stratégie dans les territoires. En cinq ans, plus de 41,8 milliards de FCFA ont été alloués aux collectivités locales. Les dotations sont passées de 2,63 milliards en 2020 à 9,5 milliards en 2025, soit une progression de plus de 260 %, avec 12 milliards de



Image illustrative (Bâtiment du CASEF)

de l’inclusion, qu’elle soit financière ou sociale.

Le Togo et les fonds publics
Au Togo, la volonté de l’État de structurer des mécanismes capables

microcrédit, le FNFI se veut révélateur des impacts des fonds publics.

En 2025, il a généré 931,92 millions de francs de revenus financiers. Sur la seule année, 34 006 crédits

majeur pour de nombreux ménages. Le mécanisme Tinga inverse la perspective : 1 000 FCFA à l’entrée, contre environ 100 000 francs auparavant, puis un remboursement étalé sur

FCFA prévus en 2026.

Si le Fact ne génère pas de revenus financiers directs, il finance des infrastructures structurantes : salles de classe, forages, extensions de réseaux électriques, bureaux d'état civil. Ces investissements améliorent l'environnement économique local, soutiennent l'activité et posent les bases d'une croissance territoriale plus solide.

Quand les fonds publics soutiennent l'éducation

L'un des secteurs à bénéficier d'une part croissante des investissements publics reste le secteur éducatif. La priorisation de l'Éducation nationale se manifeste aussi par la régularité des efforts consentis en faveur de l'accès à l'école. La construction d'infrastructures scolaires, le recrutement d'enseignants, la prise en charge de certaines charges éducatives, etc. permettent d'améliorer les taux de scolarisation, notamment au niveau du primaire où il a quasiment atteint les 100 % et du secondaire.

Pour y arriver et accroître le taux de fréquentation des élèves à l'école, surtout en milieu défavorisé, il a été lancé le programme des cantines scolaires avec l'objectif d'atteindre 300 000 bénéficiaires en 2025. Ce programme à fort impact financé par la Banque mondiale bénéficie de plus en plus de financements de l'État togolais.

C'est aussi le cas du programme de couverture santé qui, dans le but de l'étendre à plus d'élèves et de renforcer la prise en charge des bénéficiaires, est passé de la dénomination

de School Assur à School AMU (Assurance Maladie Universelle).

Grâce à la convergence des différentes initiatives et réformes menées dans le système éducatif, le

rural, afin de rapprocher l'offre de soins des usagers.

La modernisation des plateaux techniques, l'acquisition d'équipements, l'amélioration des conditions d'accueil, etc. ont contribué

Renforcement de la défense

Dans une sous-région encline à l'insécurité et aux menaces terroristes, le Togo, grâce aux fonds publics, augmente de façon continue ses

à 700 000 ménages vulnérables, s'inscrit dans cette logique. Et de ce qui précède, il ressort donc que les fonds publics sont d'une importance capitale dans le développement et l'amélioration des



Siège de l'OTR (photo illustrative)

Togo a réussi à faire passer le taux de scolarisation à pratiquement 100 % au cours primaire.

Quant à celui du secondaire, il est passé de 51,7 % à 61,4 % avec une progression de 10 points de pourcentage au niveau du cycle pour les filles. Ces performances ont été possibles grâce à la gratuité des frais de scolarité au primaire portée par des fonds publics.

La santé, une priorité

Confronté à plusieurs défis, le système sanitaire du Togo se modernise ces dernières années grâce aux investissements publics. L'année écoulée a été marquée par un effort d'investissement dans les infrastructures sanitaires. Plusieurs formations sanitaires ont été réhabilitées, équipées ou nouvellement construites, tant en milieu urbain que

à rehausser la qualité des services offerts. Cette dynamique participe à la réduction des évacuations sanitaires coûteuses et au renforcement de la prise en charge locale.

La qualité du système de santé repose avant tout sur les femmes et les hommes qui le font vivre. En phase avec cette réalité, le pays a poursuivi ses actions en faveur du personnel sanitaire. Recrutements ciblés, formations continues, redéploiement stratégique des agents et amélioration progressive des conditions de travail ont permis de mieux répondre aux besoins des populations. Ces efforts ont garanti une meilleure couverture médicale sur le territoire et une prise en charge plus efficace, notamment dans les zones à forte vulnérabilité sanitaire.

investissements dans la défense pour faire face aux menaces. Depuis 2020, plus de 624 milliards FCFA sont alloués au ministère des Armées.

La loi sur la programmation militaire 2021-2025 cible la modernisation des équipements, notamment l'acquisition de drones tactiques et d'équipements de protection individuelle pour l'opération Koundjoaré. Cette stratégie a permis de renforcer la protection de la population en leur permettant de vaquer librement à leurs préoccupations.

Grâce aux fonds publics, l'inclusion sociale s'est également renforcée à travers des projets structurants. Le lancement en 2025 du Programme national de solidarité, dont la phase une met l'accent sur le transfert monétaire

conditions de vie des populations.

Que ce soit dans la promotion des revenus financiers, des emplois durables, d'un accès élargi aux services essentiels ou de la construction d'infrastructures structurantes, les fonds publics jouent un rôle catalyseur. Ces fonds montrent que l'investissement public n'est pas une fin en soi, mais le point de départ d'un cycle vertueux. Fort de l'importance que revêtent ces fonds, les gouvernants sont donc appelés à entretenir ce cycle d'investissement, chaque fois que le besoin se fait sentir, afin que toutes les couches de la population puissent en bénéficier, quel que soit le domaine concerné.

Caleb Akponou

En un clic,
payez votre
TVM par



sur l'application
OTR TVM
Disponible sur Google Play

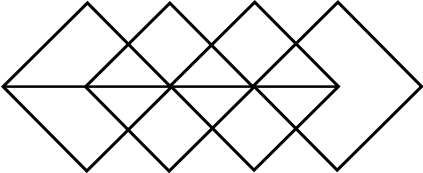




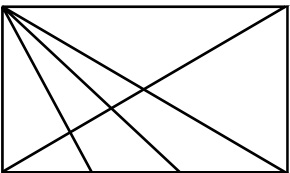
FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg


Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé			
Quelques ambassades et consulats	BIBLIOTHEQUES		
	BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10		
	CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77		
	INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65		
	LIBRAIRIE		
	GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43		
	LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66		
	LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août		
	LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83		
	ESPACES CULTURELS		
	CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86		
	CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16		
	CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77		
	CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tel: 90 64 80 77		
	CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tel: 22 42 12 07		
	MANNEQUINAT & HÔTESSE		
	ALLURE MODE AGENCE; Tel: 99 22 04 62		
	CHALLENGE AGENCE; Tel: 92 27 91 66		
	SALLE DE CINEMA		
	HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55		
	CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52		
	CINEMA GREENFIELD; Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55		
	AGENCE DE COMMUNICATION		
	AG Partners: Sise à Cassablanca www.couleurafrique.com Larry Event Day (LED) Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers		
	SUPERS MARCHES A LOME		
	CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB		
	RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)		
	LE CHAMPION SUPER MARCHE: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43		
	FRUITS ET LEGUMES		
	MARCHÉ ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)		
	MARCHÉ DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)		
	PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38		
	DANSE ET COURS DE ZUMBA		
	AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919		
	COURS DE CAPOEIRA : Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90		
	COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30		
	COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75		
	CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87		
	SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86		
	AVIATION		
	AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99		
	COURRIER EXPRESS		
	DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51) FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26		
	OPERATEURS TELEPHONIQUES		
	MOOV :Tél. 22 20 13 20 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14		
	SANTÉ GENERALISTES		
	DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72		
	OU MANGER ET DORMIR A LOME?		
	RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona) Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80 HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11		
	MUSCULATION ET MASSAGE		
	Le NAUTILUS-FITNESS : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70		

Jeux:



a) Combien de carrés?



b) Combien de triangles?

Pensées du jour

Les gens peuvent détruire ton image, salir ta personnalité, créer des rumeurs sur toi, mais ils ne peuvent pas emporter tes bons actes. Parce que peu importe la façon dont ils te décrivent, tu seras toujours admiré (e) par ceux qui te connaissent mieux



L'homme est l'espèce la plus insensée, il vénère un Dieu invisible et massacre une nature visible ! Sans savoir que cette nature qu'il massacre est ce Dieu invisible qu'il vénère !

Hubert Reeves

Si tu veux aller très loin :

1 / Méfie-toi des amis qui attendent ton élévation avant d’avoir ton temps.

2/ N’oublie jamais ceux qui ont cru en toi quand tu n’étais rien

Ceux qui sont morts hier avaient des plans pour ce matin, et ceux qui sont morts ce matin avaient des plans pour ce soir.

Ne prend rien pour acquis. En un clin d’œil, tout peut changer.

Alors pardonne et aime de tout ton cœur car tu ne sais jamais si tu auras le temps de le faire encore une fois.

C’est notre pensée pour vous ce matin

Le saviez-vous?

Une femme tombe amoureuse chaque jour quand son homme remplit son cœur d'affection, de caresses, de messages d'amour, de gestes d'appréciation et d'intérêt qui nourrissent son âme.

Un homme sage apprend cela et le fait tous les jours, pour bénir la femme qu'il aime.

Photo du jour



Êtes-vous d'accord que c'est le souhait de bon nombre des femmes?

Adaptation au changement climatique au Togo

Charles Kolou soutient sa thèse avec mention très honorable

Intitulée "Décentralisation et stratégies d'adaptation au changement climatique au Togo : cas de la région des Plateaux", la thèse de recherche doctorale menée par Kolou Essodina Charles, journaliste spécialisé des questions du changement climatique, a été brillamment défendue le jeudi 26 mars 2026 à l'Université de Lomé. Une reconnaissance académique et politique pour le directeur de thèse, Prof Komi Sélom Klassou, président de l'Assemblée nationale et le désormais docteur.

Devant un jury composé d'universitaires, le chercheur a posé une question centrale : comment les communes de la région des Plateaux mettent-elles en œuvre l'adaptation au changement climatique ?

Son hypothèse de départ est sans équivoque : ces collectivités intègrent encore très faiblement les enjeux climatiques dans leurs politiques de développement. Dans un contexte de décentralisation, les communes togolaises sont pourtant appelées à jouer un rôle clé. À travers les Plans de développement communal (PDC), elles doivent anticiper et intégrer les risques climatiques dans leurs stratégies de croissance.

Des données scientifiques préoccupantes
L'étude, menée auprès de 384 ménages,

en plus de l'analyse données climatiques, et observations de terrain révèle des tendances climatiques alarmantes dans la région des Plateaux, qui compte environ 1,6 million d'habitants, majoritairement agriculteurs.

À Kouma Konda, par exemple, les précipitations annuelles affichent une baisse significative, avec une diminution d'environ 260 mm entre 1990 et 2021 dans la partie ouest de la région. Le nombre de jours de pluie est passé de 125 en 1992 à 114 en 2015. À l'inverse, une légère hausse des précipitations est observée à Kouma Konda, et 0,6 °C à Atakpamé.

Par ailleurs, les températures sont en nette augmentation, avec une hausse de 1,1 °C enregistrée entre 1997 et 2001. Cette évolution s'accompagne d'une variabilité accrue des saisons agricoles, marquée par des démarrages précoces des pluies, souvent suivis de poches de sécheresse.

Agriculture et élevage durement touchés
Les conséquences sur les activités économiques sont significatives. Selon l'enquête, 73 % des populations constatent une baisse des rendements agricoles, notamment pour le maïs. Entre les campagnes 2011-2012 et 2020-2021, la production a connu un recul notable.

Le secteur de l'élevage n'est pas épargné : hausse de la mortalité animale, stress thermique et augmentation des prix sont désormais observés. Les infrastructures subissent également les effets du climat, à l'image de la rupture du pont d'Amakpapé.

Des stratégies d'adaptation encore limitées
Face à ces défis, les populations développent des mécanismes de résilience : culture dans

Sur les 32 communes de la région des Plateaux, seules 20 disposaient en 2025 d'un Plan de Développement Communal. Cinq sont en cours d'élaboration, tandis que sept n'ont pas encore entamé le processus. L'analyse des PDC existants révèle une faible prise en compte des enjeux climatiques. À titre d'exemple, la commune d'Akébou 1 prévoit un budget de 301 millions de francs CFA pour 2026, dont seulement 14 millions sont consacrés aux questions climatiques.

La diplomatie locale est aussi évoquée comme un levier stratégique pour mobiliser des ressources et renforcer les capacités des communes.

Thèse couronnée de Mention Très Honorable
Directeur de thèse, Komi Sélom Klassou a salué la qualité des travaux, soulignant que « le changement climatique n'est plus un défi abstrait, mais une réalité quotidienne ».

Il a insisté sur le fait que, si les causes sont globales, les conséquences restent profondément locales. La thèse a été couronnée de la mention "Très honorable", consacrant ainsi la pertinence scientifique et sociale de cette recherche. Pour le nouveau docteur Kolou Essodina Charles, ces travaux constituent une contribution à la fois scientifique et opérationnelle. Il espère que les communes togolaises s'approprieront ces résultats afin d'améliorer leurs politiques de développement.

À l'heure où les crises climatiques se multiplient, cette recherche rappelle une évidence : sans une intégration réelle des enjeux climatiques dans les politiques locales, le développement durable restera un objectif difficile à atteindre au Togo.

Source : www.agridigitale.net



Kolou Essodina Charles posant avec le directeur de thèse et les membres du jury

les bas-fonds, adoption de semences améliorées, diversification des activités (artisanat, moto-taxi, transformation de produits). L'émergence de cultures comme le soja, plus résilient, témoigne également de cette adaptation progressive. Cependant, ces initiatives restent insuffisantes à l'échelle institutionnelle.

Des communes peu engagées sur le plan climatique

Des recommandations pour renforcer l'action locale
Face à ce constat, le chercheur Kolou propose plusieurs pistes d'amélioration. Il recommande notamment la révision du guide national d'élaboration des PDC afin d'y intégrer davantage les enjeux climatiques. Il suggère également de faire du Fonds d'appui aux collectivités territoriales un mécanisme central de financement de l'action climatique.

Couverture Santé Universelle

Presque tous les CHR et CHU au Togo produisent de l'oxygène de manière autonome

Ressource indispensable dans le traitement des formes graves de maladies qui affectent le système respiratoire, l'oxygène est désormais produit dans plusieurs hôpitaux au Togo en qualité et en quantité suffisante.

Le gouvernement togolais semble avoir tiré des leçons de la crise sanitaire mondiale de la Covid-19 qui avait soumis les hôpitaux et les personnels de santé à de rudes épreuves, face à l'afflux de patients nécessitant une assistance respiratoire.



L'oxygène désormais produit en quantité suffisante au Togo

Le ministère de la Santé, avec le soutien de plusieurs partenaires d'appui au développement dont l'Unicef a équipé plusieurs hôpitaux à travers le pays

d'un générateur d'oxygène chacun. En dehors du CHR Lomé Commune, l'on peut citer, le Centre hospitalier régional (CHR) de Dapaong, le Centre hospitalier

universitaire (CHU) de Kara, le CHR de Sokodé, le CHR d'Atakpamé, le CHR de Tsévié et le CHU Campus. Ces équipements, installés dans ces centres de santé, permettent désormais aux établissements de produire de l'oxygène sur place, de manière autonome, fiable et continue.

Chaque jour, ces générateurs contribuent à sauver des vies, en particulier celles des nouveau-nés, des enfants en détresse respiratoire et des mères présentant des

complications médicales. Cette action renforce la résilience du pays face aux futures crises.

En produisant de l'oxygène médical, le Togo, avec l'appui de ses partenaires d'appui au développement, réduisent la dépendance aux commandes auprès des structures privées souvent plus chères. Cette nouvelle donne permet d'améliorer la qualité des soins dans les structures hospitalières.

La rédaction

Match amical international

Le Togo et la Guinée se neutralisent

Les Éperviers du Togo ont livré vendredi 27 mars 2026 contre le Syli national de la Guinée, leur premier match international sous la supervision du nouveau sélectionneur Patrice Neveu. Ce match, qui s'est déroulé au Maroc, dans le cadre de la journée internationale FIFA de mars, s'est terminé sur un score de deux (2) partout. Retour sur les moments les plus marquants de cette confrontation.

rencontre au scénario renversant a été marquée par une bonne première période des Éperviers, avant un retour tardif du Syli national en fin de match. Dès les premières minutes, les hommes de Patrice Neveu affichent des intentions claires : pressing coordonné, transitions rapides et volonté de se projeter vers l'avant. Cette entame convaincante est

la faute. Le Togo prend alors logiquement l'avantage (1-0) et conserve une certaine maîtrise jusqu'à la pause. Au retour des vestiaires, les Éperviers poursuivent leurs efforts et parviennent à creuser l'écart à la 78^è minute grâce à Idjessi Metsoko, lui aussi sur penalty (2-0). À ce moment de la rencontre, le Togo semble avoir fait le plus difficile, affichant une



Confrontation Togo-Guinée

Le Togo a concédé le match nul (2-2) face à la Guinée, au stade Moulaye Hassan de Rabat. Cette

récompensée à la 26^è minute lorsque Kévin Denkey transforme un penalty, obtenant lui-même

organisation cohérente et une discipline collective encourageante. Mais le scénario va basculer

dans les dernières minutes. La Guinée réduit d'abord le score à la 85^è minute par Mamadi Cissé, profitant d'un moment de flottement défensif. Puis, à la 89^è minute, Serhou Guirassy égalise, sanctionnant un second relâchement dans les rangs togolais. En l'espace de quelques minutes, les Éperviers voient leur avantage s'échapper (2-2). En conférence de presse, le sélectionneur national, Patrice Neveu, a livré une analyse lucide, saluant les progrès observés tout en pointant les axes d'amélioration : « Lorsque j'ai débuté avec l'équipe, les joueurs étaient en manque de confiance et de repères dans le jeu. Nous avons beaucoup travaillé, échangé, et donné des directives précises pour remettre l'équipe dans le bon sens ».

Satisfait du contenu global, notamment en première période, Patrice Neveu insiste toutefois sur la gestion des fins de match : « Je suis vraiment satisfait du match et de la première période. En seconde période, nous devons analyser certaines

situations. Même avec la fatigue, nous devons garder de la lucidité pour rester organisés et préserver le score ». Le technicien français évoque également un contexte particulier, marqué par plusieurs absences : « Il nous a manqué quatre ou cinq joueurs, pour blessures ou autres raisons. Mais cela fait partie du processus. Nous sommes en reconstruction et il est essentiel d'intégrer progressivement de nouveaux talents ». Au-delà du résultat, l'état d'esprit affiché par les joueurs constitue un motif de satisfaction pour le staff : « Les joueurs ont tout donné. Cet engagement doit convaincre le public togolais. Nous disposons d'un vivier intéressant, avec des joueurs locaux et d'autres évoluant à l'étranger ».

Ce match nul, au goût mitigé, s'inscrit néanmoins dans une dynamique de progression pour les Éperviers, qui poursuivront leur préparation avec une seconde rencontre amicale face au Niger, le 31 mars à Casablanca.

TM-FTF

Promotion des talents

Le gouvernement appuie les directions régionales du sport

Le ministre délégué chargé de la Jeunesse et des Sports, Dr Abdul-Fahd Fofana, a procédé, le mardi 24 mars 2026, à la remise officielle des appuis matériels et financiers complémentaires aux directions régionales des sports. Cette initiative a pour objectif d'accompagner l'organisation des phases préfectorales des championnats scolaires et universitaires 2025-2026 en cours.

À l'occasion, la cérémonie s'est déroulée en présence des collaborateurs du ministre, de la représentante du représentant résident de Plan international Togo, des membres du comité interministériel et des directeurs techniques nationaux des fédérations dont les disciplines sont programmées pour ces championnats.

Composition de l'appui L'appui est composé

de matériels sportifs et d'enveloppes financières, le tout évalué à environ 31 millions de francs CFA. Au titre du matériel sportif, il a été remis 974 ballons de foot, 96 ballons de basket, 162 ballons de hand, 146 ballons de volley, 134 trophées, dont 67 offerts par Plan International Togo, et 1296 certificats pour les meetings d'athlétisme. Ce matériel sportif et les enveloppes financières sont destinés aux six (06) directions régionales des sports, à savoir : Savanes, Kara, Centrale, Plateaux, Maritime et Lomé-Golfe. Ils seront répartis en tenant compte du nombre d'établissements engagés au niveau des préfectures de chaque région.

Une hausse des établissements engagés Pour la saison 2025-2026 des CSU, 795 équipes sont engagées, contre

756 en 2025, soit une hausse de 39 équipes. Elles sont réparties selon les disciplines comme suit : 414 au football, 70 au handball, 55 au volleyball, 32 au basketball, 20 au taekwondo, 23 au badminton et 181 en athlétisme et para-athlétisme. Cette hausse du nombre d'établissements engagés traduit l'adhésion du monde scolaire aux initiatives sportives.

Quelle suite après les phases préfectorales ? À l'issue des phases préfectorales, les équipes championnes de toutes les préfectures se retrouveront dans les chefs-lieux de leurs régions de ressort pour les finales régionales dans toutes les disciplines. S'ensuivront les grandes finales nationales qui réuniront pendant 3 à 4 jours à Lomé les champions régionaux, pour

dégager les champions nationaux dans toutes les disciplines. Puis viendront les regroupements pour la détection des talents pour intégrer les centres de développement des sports (CDS) de Kpalimé et Bassar, construits par l'État, et les centres de formation privés



Dr Abdul-Fahd Fofana remettant les matériels

agréés par le ministère. Il est à rappeler que les phases régionales de ces championnats scolaires commenceront en même temps que l'entrée en lice des championnats universitaires. Lancés en décembre 2025 à

Kpalimé, les championnats scolaires et universitaires 2025-2026 « sont non seulement une école de transmission des valeurs de cohésion et de vivre ensemble, mais aussi de véritables viviers de talents et une vitrine de développement des sports

scolaires », a précisé le ministre, Dr Fofana. Le ministre n'a pas manqué d'exprimer sa gratitude au président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, pour son accompagnement constant.

TM-MJS



La **BANQUE** à **PORTÉE** de **MAIN.**



- ✓ SÉCURISÉ ET ACCESSIBLE
- ✓ ACCÈS À UN SERVICE CLIENT DÉDIÉ



Disponible gratuitement sur



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>



**CORIS
BANK**
INTERNATIONAL